

Unique dans mon uniforme

À partir de la 2^e moitié du 17^e siècle, les soldats et officiers du roi portent systématiquement un uniforme (= un même vêtement pour l'ensemble d'un groupe) qui permet de repérer les différentes unités (régiment, escadron...) sur le champ de bataille, de renforcer l'esprit d'équipe entre les hommes, et même de faire des économies en produisant les équipements en grand nombre. Mais l'être humain qui fait partie d'un groupe, y compris le soldat, veut aussi montrer aux autres qu'il est unique. Alors, peu importe le règlement, il faut ajouter sa touche personnelle qui rappelle son rang, sa richesse...



Observe dans cette salle le bonnet qui correspond à la photographie ci-contre.

💡 Il a été spécialement fabriqué pour un officier supérieur du régiment Bercheny-hussards (voir le panneau jeune public 6) à la fin du 18^e siècle.

💡 Ce type de coiffure est appelé bonnet de police à la dragonne. C'est un bonnet terminé par un pompon, comme celui que tu peux encore porter l'hiver aujourd'hui.

💡 Le bonnet est bleu céleste et le turban rouge garance. Ce sont les couleurs réglementaires dans ce régiment (= définit par une ordonnance, un règlement). Mais pour se différencier des autres, cet officier a fait ajouter des éléments non réglementaires.

💡 La queue en drap de laine fin, également appelée la flamme, est ornée de passepoils de fils d'argent. Elle est terminée par un pompon de fils métalliques argentés, à motifs de cordes à puits et graines d'épinard.

💡 Le turban rouge est brodé de fils d'argent et de paillettes qui forment une frise végétale (= des feuilles d'arbre) et les trois fleurs de lys surmontées de la couronne du roi de France.

